

RENTREE 2024

COURRIER D'INFORMATION

Chers Adhérents et futurs adhérents,

Comme vous allez pouvoir le constater, une hausse des tarifs à été effectué pour cette rentrée 2024.

Nous souhaitons vous informer que cette hausse *n'est PAS voulue par le club* mais est due à une augmentation conséquente de l'assurance incluse dans la licence.

En effet, la FFGYM, nous a indiqué une forte revalorisation de celle-ci due au contrat revu à la hausse avec leur partenaire Groupama.

Nous vous rappelons que l'assurance obligatoire inclus dans les licences reste inférieur à un tarif d'assurance extra-scolaire et couvre l'ensemble des risques liés à la pratique de la gymnastique.

Nous restons disponibles pour toutes questions complémentaires et comptons sur votre compréhension.

La collégiale et les coachs